



**CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2025-289

PUBLIÉ LE 28 OCTOBRE 2025

Sommaire

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret / SGAR

R24-2025-10-10-00006 - AP modifiant l'arrêté préfectoral n°21-026 portant nomination au comité de bassin Loire-Bretagne (1 page)	Page 3
R24-2025-09-23-00005 - AP modifiant l'arrêté préfectoral n°21-026 portant nomination au comité du bassin Loire Bretagne (1 page)	Page 5
R24-2025-10-23-00001 - AP modifiant la composition pour la pêche professionnelle en eau douce du bassin Loire-Bretagne (1 page)	Page 7

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du
Loiret

R24-2025-10-10-00006

AP modifiant l'arrêté préfectoral n°21-026
portant nomination au comité de bassin
Loire-Bretagne

ARRÊTÉ
modifiant l'arrêté préfectoral n°21-026
portant nomination au comité de bassin Loire-Bretagne

La Préfète de la région Centre-Val de Loire,
Préfète coordinatrice de bassin Loire-Bretagne,
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre du Mérite

- Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L. 213-7 à L213-11 et D. 213-17 à D. 213-29 ;
- Vu** le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de madame Sophie BROCAS, en qualité de préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret
- Vu** l'arrêté préfectoral n°21-004 du 8 janvier 2021 portant composition du comité de bassin Loire-Bretagne ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°21-026 du 15 janvier 2021 modifié portant nomination au comité de bassin Loire-Bretagne ;
- Vu** le courrier du 8 octobre 2025 de Loïc OBLED, directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne proposant la désignation d'Enora COSSARD RABE ;
- Vu** le courrier du 8 octobre 2025 de Loïc OBLED, directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne proposant la désignation de Michel ODEAU en remplacement de François BOCK ;

Sur proposition du secrétaire générale pour les affaires régionales Centre-Val de Loire :

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er}

La liste des représentants des établissements publics territoriaux de bassin est ainsi modifiée :

- **Michel ODEAU** en remplacement de François BOCK ;

ARTICLE 2

La liste des représentants des personnalités qualifiées est ainsi modifiée :

- ajout d'**Enora COSSARD RABE**;

ARTICLE 3

Le secrétaire général pour les affaires régionales Centre-Val de Loire et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Centre-Val de Loire, délégué de bassin Loire-Bretagne, le directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 10 octobre 2025

La préfète de la région Centre-Val de Loire,
Préfète coordonnatrice du bassin Loire-Bretagne
signé :Sophie BROCAS

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du
Loiret

R24-2025-09-23-00005

AP modifiant l'arrêté préfectoral n°21-026
portant nomination au comité du bassin Loire
Bretagne

ARRÊTÉ
modifiant l'arrêté préfectoral n°21-026
portant nomination au comité de bassin Loire-Bretagne

La Préfète de la région Centre-Val de Loire,
Préfète coordinatrice de bassin Loire-Bretagne,
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre du Mérite

- Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L. 213-7 à L213-11 et D. 213-17 à D. 213-29 ;
- Vu** le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de madame Sophie BROCAS, en qualité de préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret
- Vu** l'arrêté préfectoral n°21-004 du 8 janvier 2021 portant composition du comité de bassin Loire-Bretagne ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°21-026 du 15 janvier 2021 modifié portant nomination au comité de bassin Loire-Bretagne ;
- Vu** le courrier du 11 septembre 2025 de Loïc OBLED, directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne proposant la désignation de Christophe BELE, en remplacement de Marguerite LAMOUR, démissionnaire de son mandat de présidente du syndicat des eaux du bas Léon

Sur proposition du secrétaire générale pour les affaires régionales Centre-Val de Loire :

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : modification de la liste des membres du collège des représentants des parlementaires et des collectivités territoriales

La liste des représentants des établissements publics d'aménagement et de gestion des eaux ou des syndicats mixtes est ainsi modifiée :

- **Christophe BELE** en remplacement de Marguerite LAMOUR

ARTICLE 2

Le secrétaire général pour les affaires régionales Centre-Val de Loire et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Centre-Val de Loire, délégué de bassin Loire-Bretagne, le directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 23 septembre 2025

La préfète de la région Centre-Val de Loire,
Préfète coordonnatrice du bassin Loire-Bretagne
signé :Sophie BROCAS

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du
Loiret

R24-2025-10-23-00001

AP modifiant la composition pour la pêche
professionnelle en eau douce du bassin
Loire-Bretagne

ARRÊTÉ
modifiant la composition de la commission pour la pêche professionnelle
en eau douce du bassin Loire-Bretagne

La préfète de la région Centre-Val de Loire,
Préfète coordonnatrice de bassin Loire-Bretagne

Officier de la Légion d'Honneur
Officier dans l'ordre national du Mérite

- Vu** le code de l'environnement et notamment son article R. 435-15 ;
Vu l'arrêté ministériel du 31 mars 2005 fixant la composition et le mode de fonctionnement de la commission de bassin pour la pêche professionnelle en eau douce ;
Vu l'arrêté du 25 juillet 2023 modifié portant composition de la commission pour la pêche professionnelle en eau douce du bassin Loire-Bretagne ;
Vu la délibération du 7 octobre 2025 de l'association départementale agréée de pêcheurs amateurs aux engins et aux filets de Loire-Atlantique ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Centre-Val de Loire, délégué de bassin Loire-Bretagne ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'article 2 de l'arrêté du 25 juillet modifié portant composition de la commission pour la pêche professionnelle en eau douce du bassin Loire-Bretagne est modifié comme suit :

Un représentant des pêcheurs amateurs aux engins et aux filets :

- **Daniel MARQUET**, président de l'association départementale agréée de pêcheurs amateurs aux engins et aux filets de Loire-Atlantique, en remplacement de Gilles CHOSSON.

Article 2 : le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Centre-Val de Loire, délégué de bassin, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une insertion au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 23 octobre 2025
La préfète de la région Centre-Val de Loire,
Préfète coordonnatrice du bassin Loire-Bretagne
signé :Sophie BROCAS